

DOSSIER D'INSCRIPTION

DISPOSITIF

ARGENT DE POCHE

Pour les 15 / 17 ans



Je m'inscris

Je gagne 15€

Sur une ½ journée

J'effectue une mission

Renseignement auprès de l'Espace jeunes

Au 06 40 05 25 68 ou espace-jeunes@pontdebuislesquimerch.fr

Fiche de renseignements

LE JEUNE

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

N° portable :

Téléphone :

PHOTO
IDENTITE

(facultatif)

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal 1 :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone portable : / / / / Téléphone travail : / / / /

Mail :@.....

Responsable légal 2 :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone portable : / / / / Téléphone travail : / / / /

Mail :@.....

Situation (cochez) :

Collégien (ne)

Lycéen (ne)

Autre. Précisez :

Date dernier rappel

DTP Polio :

Observation particulière (liée à la santé)

Le dossier d'inscription est considéré complet une fois l'ensemble des pièces remises au service de l'espace jeune de la commune de pont de buis les Quimerc'h.

- Par mail : espace-jeunes@pontdebuislesquimerch.fr
- Sur place : Mairie
Esplanade du général de gaulle
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERC'H

DOSSIER A RENDRE POUR LE VENDREDI 06 AVRIL AU PLUS TARD

Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce identité
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale
- Lettre de motivation
- Fiche de disponibilités
- Droit à l'image
- Contrat de participation

Autorisation parentale

Faire remplir **impérativement** par les parents ou le représentant légal.

En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra pas être pris en compte

Madame, Monsieur.....

Téléphone domicile...../...../..... /..... /.....

Téléphone portable...../...../...../...../.....

Mail :@..... En

qualité de représentant, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel votre enfant s'engage, autorise mon enfant :

NOM.....

PRENOM.....

DOMICILIE(E).....

A participer à l'opération "Argent de poche".

- ✚ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération "Argent de poche". En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation de la mission "Argent de poche" ne pourra avoir équivalent de salaire.
 - ✚ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur représentant légal. Une attestation d'assurance sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération.
Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
 - ✚ La commune s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurances, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des missions. Il est toutefois vivement recommandé aux participants de souscrire à leur propre assurance responsabilité civile.
 - ✚ La commune pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif "Argent de poche".
 - ✚ La commune se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (Intempéries, condition sanitaire, événement particulier,...) ✚
- De plus, j'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après la mission.

Fait àle/..... /.....

Signature du représentant légal précédée de la mention "**lu et approuvé**"

Autorisation Droit d'image

Dans le cadre des missions " Argent de poche" des photos ou des reportages peuvent-être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les missions réalisées par le jeune sur la commune.

En aucun cas les images ne serviront à des fins commerciales.

Merci de bien vouloir cocher :

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait àle/...../.....

Signature du représentant légal précédée de la mention "**lu et approuvé**"

Contrat de participation

ARGENT DE POCHE

NOM :

Prénom :

Horaire et Date de la mission :

Lieu de la mission :

Nature des missions à effectuer :

Ce contrat est un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des missions qui vous sont confiées. Lisez-le bien attentivement avant de le signer.

1) La ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous que l'on m'aura fixé.
- Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas autorisée à y participer.
- Je m'engage à participer à la mission sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- Tout absence doit être signalée.

2) La périodicité de l'activité

- L'activité " argent de poche " se déroule pendant les vacances scolaires.
- Les missions peuvent se dérouler le matin ou l'après-midi pour une durée de 3h30.
- La durée de la mission est comprise entre 1 et 5 jours.
- Chaque année je ne peux participer à plus de 33 demi-journées d'activités.

3) La réalisation des missions

- Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. Il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptées à la nature des missions qui me sont confiés (pas de chaussure en toile et chaussure à talon), la commune fournit les équipements de protection.
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les missions. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur pendant toute la durée de la mission.

4) La qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants
- Je reste poli avec toutes personnes que je suis susceptible de rencontrer pendant la durée de la mission : les encadrants les résidents des habitations près desquelles je travaille ainsi que les autres participants et tout public rencontré à l'occasion de ma mission.
- Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- Je prends soin du matériel que l'on me confie, si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue de la mission. •
Je remets le matériel à l'encadrant à la fin de la mission

5) Indemnisation de la mission

Toute réalisation d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par mission (durée : 3 heures 30).

6) sanction appliquées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- Exclusion définitive du dispositif Argent de poche en cas de non-respect des consignes, à tout moment par le tuteur du chantier
- Toute absence ne donnera pas lieu à rémunération.
- En cas d'interruption de la mission, seules les heures travaillées seront rémunérées.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Signature du participant
Avec la mention « lu et approuvé »